

CÉRÉMONIE

Constitution du Fonds Berge Setrakian, à la faculté de droit de l'USJ

La famille, les collègues et les amis de Berge Setrakian, ainsi qu'un parterre de responsables de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth (USJ), se sont réunis le 23 septembre 2019 au rectorat de l'USJ, pour la cérémonie de signature du protocole de création d'un fonds de bourses portant le nom de Me Setrakian. Étaient présents côté USJ : le recteur de l'université, le Pr Salim Daccache, la doyenne de la faculté de droit et de sciences politiques, Léna Gannagé, la secrétaire générale de la Fondation USJ, Carmel Ghafari Wakim, le président d'honneur de la Fédération des associations des anciens de l'USJ, le Pr Chucris Sader, et son président actuel, Christian Makari, ainsi que le président de l'amicale des étudiants de la FDSP, Jean-Paul Chidiac.

Jalonné d'engagements et de réussites, l'exceptionnel parcours personnel, académique et professionnel de Berge Setrakian, a été chaleureusement exposé par Carmel Ghafari Wakim. Auparavant, le Pr Salim Daccache avait commencé par féliciter son hôte pour le modèle de loyauté à l'université qu'il offre à la communauté universitaire et nationale.

« Je voudrais vous dire, a affirmé le recteur, que nous chercherons toujours à relever les défis de l'excellence, cette valeur ajoutée, que toute université jésuite voudrait apporter à la formation et à la construction de la personnalité de ses diplômés. »

Pour sa part, Berge Setrakian s'est



Berge Setrakian et le recteur de l'USJ, le Pr Salim Daccache, lors de la signature du protocole de création d'un Fonds de bourses à la faculté de droit de l'USJ.

Photo Michel Sayegh

dit ému d'être entouré d'amis. « Ma contribution est le signe de mon attachement à cette institution et à la Compagnie de Jésus, qui ont marqué ma vie, et nous ont imprégnés de leurs valeurs morales, à ma famille et moi. Je dois à la faculté de droit une formation académique hors-pair, sans laquelle je n'aurais pas pu me réaliser professionnellement. Dans mon cabinet à New York, j'ai recruté des talents extraordinaires issus des bancs de cette faculté prestigieuse ; ces jeunes réussissent en 6 mois à s'intégrer contrairement aux avocats locaux, parce qu'effectivement leur formation, avec ses vastes horizons

culturels, leur a pavé la route de l'excellence. »

De son côté, la doyenne Léna Gannagé, après avoir adressé à Me Setrakian ses sincères remerciements pour ce fonds de bourse, a précisé : « Ce qui m'a interpellée dans sa création, c'est qu'il soit exclusivement affecté à la valorisation du mérite et de l'excellence sans aucune autre condition. Il s'agit d'une bourse d'excellence affectée au financement des études en master et doctorat en droit, qui sont des années universitaires non couvertes par les bourses attribuées par l'université. »